

cndp

Commission particulière
du débat public

Projet d'un parc éolien en mer
au large de la baie de Saint-Brieuc



DÉBAT PUBLIC

▶ **DU 25 MARS AU 24 JUILLET 2013**

La Commission du Débat public vous souhaite la bienvenue

cndp

Commission particulière
du débat public

Projet d'un parc éolien en mer
au large de la baie de Saint-Brieuc



DÉBAT PUBLIC

DU 25 MARS AU 24 JUILLET 2013

REUNION GENERALE

Présentation du projet



**Merci de bien vouloir mettre en mode
silencieux vos téléphones portables**

« La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qu'il convient.

Au niveau national, chaque individu doit [...] avoir la possibilité de participer au processus de prise de décision... »

Extrait de la déclaration de Rio - 1992

Antoine DUBOUT

Président de la CPDP



Dominique BLANC

Maire de St-Quay-Portrieux



Antoine DUBOUT

Président de la CPDP



Les enjeux du Débat Public



La Commission Nationale du Débat Public, Autorité Administrative Indépendante (CNDP) a été saisie par le Maître d'Ouvrage (SAS Ailes Marines), sur le projet :

- 100 éoliennes
- 77 km²
- 500 MW
- Entre 17 et 30 km de la côte
- 4 ans de travaux



Considérant :

- le montant de l'investissement,
- le caractère d'intérêt national,
- les impacts sur l'environnement, l'avifaune, les mammifères marins, la visibilité et le paysage,
- les impacts des aménagements connexes (raccordements et ports) sur l'environnement,
- les enjeux socio-économiques pendant la construction, la création d'une filière industrielle,
- les impacts sur la navigation maritime, la pêche et le tourisme,

la **CNDP** a décidé d'organiser un débat public en toute indépendance.

- La CNDP a confié l'animation du débat à une commission particulière (**CPDP**) composée d'un Président, de 6 membres et d'un Secrétaire Général.
- La durée d'un Débat Public est de 4 mois (25/03 – 24/07/13).
- Il se déroule en amont de toute décision sur la réalisation du projet.



Les trois objectifs du débat public :

- **Vous informer** sur le projet
- **Vous inciter à s'exprimer**
- **Éclairer** le Maître d'Ouvrage



La CPDP est une commission indépendante. Elle s'engage à respecter **l'éthique et la déontologie** de la CNDP :

- **Indépendance,**
- **Neutralité,**
- **Equité** dans le traitement des différents acteurs.
- **La CPDP ne se prononce pas sur le fond**
- La CPDP publie un **compte-rendu** et la CNDP un **bilan du débat dans les 2 mois** qui suivent la fin du débat public (soit avant le 25/09/13)
- **SAS Ailes Marines** indiquera les suites qu'elle donne à son projet dans les **3 mois** suivant la publication de ces documents

Quelques enjeux du Débat Public

- l'espace naturel, la mer
 - la biodiversité
 - les activités maritimes
 - l'activité économique régionale, l'emploi
 - le développement d'une filière industrielle
 - la politique énergétique
 - la sécurisation énergétique de la Bretagne
 - la réduction des gaz à effet de serre
- 

Le Débat Public

La Commission Particulière du Débat Public (CPDP)



Le débat public en chiffres

149 saisines depuis 2002 ont donné lieu à

→ **60** débats publics

Qui ont abouti à

- **7** projets abandonnés (11%)
- **11** projets poursuivis sans modification (19%)
- **42** ont été poursuivis avec modifications, nouvelle version du projet, choix d'une option apparue au cours du débat public (ex. tracé), etc. (70%)

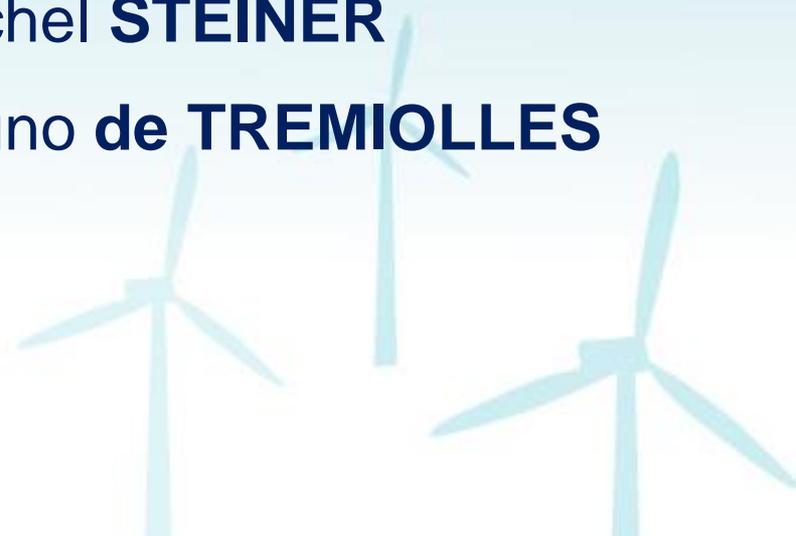
Actuellement 10 débats sont en cours.

La CPDP

Président : **Antoine DUBOUT**

Les membres :

- Sophie **CHEGARAY**
- Claire **de LOYNES**
- Joseph **MOYSAN**
- Alain **RADUREAU**
- Michel **STEINER**
- Bruno **de TREMIOLLES**



Les outils du débat

- les cahiers d'acteurs
- les questions écrites ou par SMS
- les avis et contributions
- le site internet www.debatpublic-eoliennesenmer22.org
- 10 réunions publiques



L'organisation de la réunion



- Chaque réunion est basée sur une durée de **3 heures**
- Les réunions sont **enregistrées et filmées**
- La CPDP prévoit **des temps significatifs d'échanges avec la salle**

Respecter le temps de parole de **3 mn par intervention.**

Un chronomètre affiché sur l'écran régule le temps de parole de chacun

- **Le verbatim** de la réunion est mis en ligne sur le site internet de la CPDP dans **les 4 jours ouvrés**



Déroulé de la soirée



Première partie :

- **Emmanuel ROLLIN**, directeur de Projet AILES MARINES

Interventions de :

- **Monique Le CLEZIO**, 1^{ère} Vice-présidente du Conseil général
- **Georges BREZELEC**, Vice-président de la COBRENORD
- Echanges avec la salle

Deuxième partie :

Interventions de :

- **Dominique RAMARD**, Vice-président du Conseil régional Bretagne
- **Marie-Paule ALLAIN**, Représentant du Collectif CAPE
- Echanges avec la salle



PREMIERE PARTIE

Présentation générale du projet



Emmanuel ROLLIN

Directeur de Projet AILES MARINES



Interventions de :

- **Monique Le CLEZIO**, 1^{ère} Vice-présidente du Conseil général
- **Georges BREZELEC**, Vice-président de la COBRENORD



Monique Le CLEZIO

1^{ère} Vice-présidente du Conseil général



Georges BREZELEC

Vice-président de la COBRENORD



Echanges avec la salle



DEUXIEME PARTIE



Interventions de :

- **Dominique RAMARD**, 1^{ère} Vice-président du Conseil régional
- **Marie-Paule ALLAIN**, représentant du collectif CAPE



Dominique RAMARD

Vice-président du Conseil régional



Marie-Paule ALLAIN

Collectif CAPE



Echanges avec la salle



Antoine DUBOUT

Président de la CPDP



Prochaine réunion

Réunion thématique :

Energie et atterrissage des câbles RTE

Mercredi 15 mai 2013 – 19 h

Saint-Brieuc – Palais des Expositions

Brézillet – salle « Le grand Léjon »

Quelques chiffres

- **17** cahiers d'acteur
- **212** questions écrites
- **48** avis

www.debatpublic-eoliennesenmer22.org

- **13 669** connexions
 - **67 361** pages lues
- 

Merci de votre attention

